

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1902)
Heft: 1

Artikel: Avoir de la Société pédagogique genevoise au 10 février 1902
Autor: Charvoz, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-241017>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**Avoir de la Société pédagogique genevoise
au 10 février 1902.**

Solde en caisse à ce jour	Fr.	—32
En dépôt à la Caisse d'épargne, à ce jour	»	1345.48
Total	Fr.	1345.80

Mesdames et Messieurs,

Ainsi que je le faisais prévoir dans mon dernier rapport, l'exercice qui s'achève a eu à supporter plusieurs dépenses d'un caractère extraordinaire. Aussi, bien que le rendement des cotisations ait été de beaucoup le plus fort enregistré jusqu'à ce jour, l'exercice solde-t-il par un déficit de Fr. 96.98. Ce déficit n'a rien d'alarmant si l'on considère que nous avons dû faire face aux frais de réimpression du catalogue de notre bibliothèque, aux dépenses occasionnées par la fête de Veyrier et à une double cotisation à la Société Romande. Je ne puis cependant m'empêcher d'émettre le désir que l'on s'abstienne à l'avenir de toute dépense non directement utile à la cause que nous servons.

Les organisateurs de la soirée ont droit à tous nos remerciements pour le grand succès obtenu grâce à leur dévouement et sans aucun surcroît de dépenses, bien au contraire.

Enfin je remercie bien vivement les personnes qui m'ont aidé dans l'accomplissement de ma tâche.

Que la Société pédagogique genevoise soit toujours plus prospère.

GENÈVE, le 10 février 1902.

Le trésorier :
A. CHARVOZ.